

Reconversion disciplinaire imposée des PLPA TCB
Influence de la réforme de la voie professionnelle sur les conditions de travail
des enseignants et leur intégrité psychologique et physique

Effets de la réforme	Conséquences sur le travail	Effets et suites sur l'enseignant
E1 Suppression brutale de la discipline TCB et méthode de l'annonce (par courriel en 2011 pour une majorité, une minorité par courrier...puis silence avant les premiers RDV IPEA...)	<p>C1 Tout est à inventer et à produire. Avec très peu de possibilités de réutiliser le travail réalisé antérieurement.</p> <p>C2 Nécessité d'enseigner des contenus non maîtrisés</p> <p>C3 Difficultés accrues dans la préparation des cours très alourdie. Qualité de la production insatisfaisante</p> <p>C4 Consommation de temps</p>	<p>S1 Sentiment de négation de la qualification, de la compétence professionnelle.</p>
E2 Modification des contenus et méthodes pédagogiques (ex : ESF : enseignements pratiques, enseignements théoriques)	<p>C5 Difficulté importante pour construire une progression logique</p> <p>C6 Grande difficulté pour trouver ressources et aide pertinentes en temps utile.</p>	<p>S2 Sentiment d'exploitation, d'être réduit à une simple variable d'ajustement dans le cadre d'une réforme non souhaitée</p>
E3 Extension importante du champ disciplinaire et d'enseignement. (notamment pour l'Économie générale)	<p>C7 Sollicitation excessive des « détenteurs » de savoir, tensions entre collègues</p>	<p>S3 Surmenage - Fatigue permanente</p> <p>S4 Découragement - Épuisement</p>
E4 Changement de discipline des enseignants déconnectés de leur formation initiale en TCB.		<p>S5 Efforts mal préparés Stress permanent : Crainte d'impuissance à assurer l'ensemble des tâches.</p> <p>S6 Fatigue induite par la confusion et la non maîtrise.</p> <p>S7 Perte d'estime de soi. Déception récurrente</p>

Effets de la réforme	Conséquences sur le travail	Effets et suites sur l'enseignant
(TIM)		<p>S8 Inquiétude renforcée pour le niveau de compétence et les capacités acquises des élèves. Tension nerveuse consécutive à une dégradation de la relation avec les élèves due à la perte de sûreté de soi.</p>
		<p>S9 Sentiment d'isolement et angoisse d'abandon</p>
		<p>S10 Sentiment de travailler approximativement. Ressenti d'incompétence et d'inutilité sociale.</p>
<p>E5 Absence d'accompagnement concret par la hiérarchie professionnelle. Hiérarchie ne transmettant que l'injonction, refusant de voir ou niant l'ampleur des difficultés (dans une majorité de cas)</p>	<p>C8 Grande difficulté pour faire comprendre la réalité et l'amplitude des bouleversements notamment auprès des hiérarchies locales, des personnels non enseignants et des parents d'élèves.</p> <p>C9 Flexibilité et polyvalence de l'enseignant optimisées sans consentement. L'adaptation est forcée et subie.</p>	<p>S11 Inquiétude omniprésente.</p>
		<p>S12 Perte de confiance envers l'administration, vécue comme un adversaire</p>
<p>E6 Formations inadaptées, en plus du temps de service (ENFA)</p>	<p>C10 Consommation inutile de temps, perte de temps</p> <p>C 11 Formation trop déconnectées des attentes des enseignants reconvertis</p>	<p>S13 Perte de confiance envers une institution décrédibilisée, vécue comme un adversaire.</p>

Le premier grief reproché à l'institution est la violence et la brutalité avec laquelle elle a annoncé et lancé ce dispositif de reconversion : pour une majorité d'enseignants, c'est par un simple courriel que l'annonce leur a été faite en octobre-novembre 2011. Ensuite, s'en est suivie une longue période sans aucune information ni accompagnement. Après plusieurs semaines, un entretien « bilan de compétences » mené en majorité par l'inspectrice TCB décide au terme d'un entretien d'évaluation des compétences des enseignants la discipline de reconversion sans véritablement prendre en compte les souhaits des agents mais plutôt les besoins de l'institution.

Le second grief est celui du mépris de l'institution pour leur identité professionnelle, leur qualification, leurs compétences. Certains se sont entendus répondre « qu'ils devaient se reconvertis en n'importe quoi d'autre » !!!

Le troisième grief est celui du temps. Engagés contre leur gré dans ce dispositif imposé, les enseignants TCB devaient en même temps assurer leur service normal et investir un temps considérable dans la formation, la réalisation des nouveaux enseignements, la participation aux rassemblement de la formation à l'ENFA ou dans un autre lieu. Ils ont été amenés à surinvestir ce domaine professionnel amenant à une rupture d'équilibre avec leur vie privée, familiale et sociale.

Tout ceci a entraîné une fragilisation importante de ces agents dans leur établissement alors que pour certains, ils y travaillaient depuis de nombreuses années. Cela a entraîné plusieurs ruptures violentes avec leur établissement, avec leurs collègues, avec l'ENFA, avec l'institution en général et pour certains avec eux-mêmes, les plaçant en situation de grande fragilité psychologique et de santé. Ils se sont retrouvés seuls, infantilisés, sermonnés notamment ceux qui ont suivi les formations pratiques ESF. Il apparaît que certaines formations suivies ne leur étaient pas spécifiquement destinées alors qu'ils se trouvaient en situation de forte d'attente de formation.

Plusieurs sont en **situation d'épuisement professionnel grave** !

Plusieurs se retrouvent aujourd'hui suivis médicalement, en traitement, en arrêt...Ne pourrait-on considérer que l'état de santé dégradé de ces enseignants est imputable au service ?

Pour le SNETAP-FSU, il apparaît que au-delà du bien-fondé ou non de cette reconversion disciplinaire imposée, l'administration avait la responsabilité d'assurer la réussite de ce dispositif en prenant au maximum en compte les conditions de travail et les caractéristiques des enseignants concernés. Il apparaît en effet que ces agents majoritairement quinquagénaires avaient connu un parcours professionnel déjà compliqué pour beaucoup. La plupart ont connu une période précaire d'une dizaine d'année, impliquant beaucoup de déménagements. Beaucoup étaient déjà fortement usés par ce parcours impliquant à chaque fois d'enseigner des disciplines au gré des besoins des établissements. Cette reconversion imposée intervient donc pour beaucoup en fin de parcours et sans véritable accompagnement, les laissant seuls face à cette décision de l'institution. Aucune décharge de service pour assurer un suivi correct des formations sans le souci de leur non-replacement devant leurs élèves (phrase à revoir)...des formations inadaptées à leurs attentes, des inspections qui peuvent être traumatisantes et qui ne sauraient suffire à les rendre compétents dans le périmètre de leur nouvelle discipline....